PROCÈS-VERBAL

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le mardi 27 juin 2023, 18 h 30 – Ville de Saint-Quentin

Présences: Nicole Somers, Maire

Les conseillers : Roger Guimond, Patrick N. Jean, Alain Martel, Jean-François Martel et

Serge Pineault

Personnel administratif: Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et

Linda Levesque Borris, greffière adjointe

Assistance: 0

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 18 H 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2023-212

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que l'ordre du jour soit accepté avec les modifications proposées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS **Aucune.**
- 4. DÉLÉGATION : DR AISSA IGGUI

Cette rencontre n'a finalement pas eu lieu.

5. REQUÊTE GARDERIE LES FARFELOUPS

Suite à la requête de la propriétaire de la garderie les Farfeloups sur la rue Canada relativement au parc Chouinard, Mme Coulombe présente un suivi du rapport de M. Gilles Croussette, Directeur des travaux publics, notamment, l'ajout d'une balançoire pour enfant et la possibilité d'obtenir une subvention en vue de l'achat d'une nouvelle structure de jeux. En ce qui concerne l'installation d'une toilette portative, cette demande n'est pas recommandée.

6. 100^E ANNIVERSAIRE DE L'AVIATION ROYALE CANADIENNE – SUIVI

Suite à la demande du Chapitre NB de l'Aviation Royale Canadienne (ARC), présentée dans la correspondance de la réunion ordinaire mensuelle du 13 juin dernier, un message a été partagé sur Facebook de la Ville de Saint-Quentin et par l'entremise de l'info-courriel, à cet effet. En 2024, l'ARC fêtera ses 100 ans et afin de reconnaitre cet évènement culturel important, le Chapitre du Nouveau-Brunswick imprimera 100 oriflammes en reconnaissance de 100 aviateurs de l'ARC du Nouveau-Brunswick. L'organisme demande donc de partager leur message afin d'obtenir des candidatures de personnes qui ont servi dans l'ARC. Les oriflammes seront affichées dans les collectivités où les aviateurs son nés ou ont vécu.

7. ARRÊTÉ SUR LA CIRCULATION DES VTT

Suite à l'étude du dossier des véhicules tout terrain, notamment au niveau de l'assurance responsabilité, le Conseil recommande de vérifier auprès de la GRC les normes de sécurité publiques, et de présenter le projet d'adoption d'un nouvel arrêté municipal sur la circulation des VTT dans les rues municipales lors de la réunion ordinaire mensuelle du 18 juillet prochain.

8. PROGRAMME DE PROTECTION DU CLIMAT (PPC) – AFMNB ET FCM – PROJET DE TRANSITION **RÉSOLUTION 2023-213**

ATTENDU QUE la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et ICLEI, les gouvernements locaux pour le développement durable ont créé le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) pour permettre aux gouvernements municipaux de partager entre eux leurs connaissances et leur expérience des mesures de réduction des émissions de GES;

ATTENDU QUE plus de 350 gouvernements municipaux, issus de toutes les régions du Canada et représentant plus de 65 % de la population canadienne, se sont déjà engagés à réduire les émissions de GES de leur municipalité et de leur collectivité dans le cadre du programme PPC, depuis sa création en 1994 ;

ATTENDU QUE le programme PPC se fonde sur un cadre en cinq étapes comprenant l'établissement d'un inventaire et de prévision des émissions de GES, la détermination d'un objectif de réduction des émissions, l'élaboration d'un plan d'action local, la mise en œuvre du plan d'action, ainsi que la surveillance des progrès et la présentation des résultats ;

IL EST RÉSOLU QUE la Ville de Saint-Quentin examine le lignes directrices décrivant les avantages et les responsabilités des membres du programme PPC et qu'elle communique ensuite à la FCM et à ICLEI Canada son intention de participer au programme et son engagement à franchir les jalons du cadre en cinq étapes du programme PPC;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Guimond et appuyé du conseiller Serge Pineault, que la Ville de Saint-Quentin désigne Mme Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et M. Gilles Croussette, Directeur de travaux publics, afin de superviser la mise en œuvre des étapes du programme PPC et assurer la liaison entre la municipalité et les gestionnaires du programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. BRIGADE D'INCENDIE - ACHAT DU LOGICIEL (PORTABLE ET ORDINATEUR) FIREQ

RÉSOLUTION 2023-214

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Patrick Jean, que l'abonnement au logiciel FireQ (système de communication et de gestion des dossiers du service d'incendie), de la compagnie Breton SmarTek, au cout de 900 \$ par année, soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. CHEMIN VALCOURT – REQUÊTE D'UN CITOYEN

Afin d'appuyer un résident du chemin Valcourt qui souhaite qu'une demande soit adressée au ministère des Transports et de l'Infrastructure, en vue de procéder à l'asphaltage d'une section du chemin sans revêtement, le Conseil recommande que la partie du chemin Valcourt dont le bitume concassé avait été retiré quelques années passées soit évalué et de vérifier, au préalable, auprès du ministère des Transports afin de valider si cette section de route est prévue aux travaux cet été. Il recommande également de procéder, à partir de 2024, à l'évaluation de l'état des routes du Quartier 2, afin d'être en mesure de prioriser ceux qui nécessitent le recouvrement en bitume.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2023-215

Il est proposé par le conseiller Patrick Jean et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2023-216

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que le huis clos prenne fin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11. COMITÉ DU PERSONNEL : CONTRAT DE SERVICES À LA TRÉSORERIE

RÉSOLUTION 2023-217

Il est proposé par le conseiller Alain Martel et appuyé du conseiller Roger Guimond, que les services de M. Guy Chiasson Consultant soient retenus afin d'assurer l'intérim au poste à la trésorerie et que le contrat établi à cette fin pour une période de 3 mois renouvelable, aux taux horaire et rémunération prévus, soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(Mmes Suzanne Coulombe et Linda L. Borris quittent la réunion pour conflits d'intérêt)

Le Conseil a procédé à l'évaluation de rendement de la Direction générale.

RÉSOLUTION 2023-218

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Serge Pineault, que le rapport du huis clos soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. LEVEE DE LA REUNION La séance est levée à 20 h 05.		
Suzanne Coulombe Directrice générale / Greffière	Nicole Somers Maire	
Linda Levesque Borris Greffière adjointe		